

Information presse

Réunion informelle des ministres de l'emploi et de la politique sociale les 19-20 juillet 2018

e 2 0
u 1 8
a t

La numérisation comme priorité de la présidence autrichienne du Conseil de l'UE

Sur la base des travaux de ses partenaires du trio, l'Estonie et la Bulgarie, la présidence autrichienne entend mettre l'accent sur le travail basé sur des plateformes. Ce thème concorde également avec le plan de travail du gouvernement fédéral autrichien, visant à préparer l'Autriche «à relever les défis de la numérisation». Il s'agit de profiter des opportunités et de créer les conditions-cadres nécessaires. Dans son programme, la présidence autrichienne du Conseil a inscrit «le maintien de la prospérité et de la compétitivité par la numérisation» comme une des trois grandes priorités.

L'Autriche, un pays affichant traditionnellement un faible taux de chômage et des normes sociales élevées, s'intéresse de près à l'identification de développements actuels et de nouveaux défis pour le marché du travail tant national qu'europpéen ainsi qu'à la protection et au soutien de ses employés tout comme de ses entreprises.

La mise en oeuvre croissante de technologies numériques a généré de nouvelles formes d'emploi en Europe et en Autriche. De nombreuses formes se basent sur un assouplissement technique, temporel et géographique du travail. Le travail mobile reposant sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), réalisé en dehors des bureaux ou de l'entreprise sur des ordinateurs mobiles ou des smartphones, gagne en importance. Le travail basé sur des plateformes, où l'offre et la demande de travail rémunéré sont coordonnées via une plateforme en ligne, augmente à une vitesse fulgurante et place le monde politique devant de nouveaux défis.

Il s'agit d'étudier ces défis en détail et de trouver une réponse non seulement sur le plan national, mais également sur le plan européen.

Initiatives sous la présidence autrichienne du Conseil

Faisant suite à la réunion informelle des ministres de l'emploi et de la politique sociale, la conférence sur la «numérisation du travail» qui aura lieu le 19 septembre 2018 à Vienne se penchera également sur cette question. De même, les comités de l'emploi et de la protection sociale traiteront les aspects de la numérisation et de la robotisation lors de leurs réunions informelles en septembre à Vienne. En octobre, le Conseil formel «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» sera informé des résultats de tous ces événements. Des messages clés sont prévus pour le Conseil de décembre 2018. La présidence autrichienne veut ainsi enrichir le débat au niveau européen et remettre à une

future Commission européenne des suggestions pour la gestion du défi central de la numérisation ainsi que des approches déjà identifiées par les États membres.

Réunion informelle sur les opportunités qu'apportent la numérisation et les nouvelles formes de travail

Les 19 et 20 juillet, tous les ministres de l'emploi et de la politique sociale de l'UE et de l'EFTA, la Commission européenne, les représentants des partenaires sociaux européens, de l'Organisation internationale du travail (OIT), de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), du Comité économique et social européen (CESE), du Forum européen des personnes handicapées (FEPH), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la plateforme sociale européenne, de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et d'autres experts de haut niveau sont invités à discuter ensemble sur les opportunités et les défis de la numérisation à la réunion informelle des ministres de l'emploi et de la politique sociale. Car dans «une Europe qui protège», le maintien de la prospérité et de la compétitivité par la numérisation joue un rôle central. Des informations techniques seront entre autres fournies par le futurologue et conseiller en gestion Matthias Horx.

La réunion informelle sera centrée sur la protection sociale et légale des employés dans les nouvelles formes de travail, l'accent étant avant tout mis sur le travail basé sur des plateformes. La question de l'allègement du travail et des nouvelles possibilités d'accès au marché du travail pour les personnes en situation de handicap sera également traitée. De plus, la question de savoir comment les robots modifieront le travail quotidien des employés sera abordée.

La réunion a pour objectif de sensibiliser à la numérisation croissante et à l'impact de celle-ci sur la protection sociale et en matière de droit du travail des employés. Elle entend en outre souligner les opportunités qu'apporte la numérisation, comme par exemple de meilleures possibilités d'accès au marché du travail pour les personnes en situation de handicap. Les débats sont appelés à engendrer une prise de conscience commune des défis et opportunités du changement numérique et doivent ainsi contribuer à la croissance et à la préservation de l'emploi dans le futur.

Le premier jour de la réunion, les risques et opportunités pour les travailleurs en Europe seront identifiés et les stratégies nationales seront mises au débat. Celui-ci portera principalement sur l'antinomie entre l'assouplissement du travail et la protection par des standards sociaux et de droit du travail.

Un autre objectif est de souligner l'importance des progrès technologiques, comme la robotique industrielle, la fabrication additive ou l'Internet industriel des objets. Des politiciens et des experts en la matière saisiront ensemble les tendances actuelles et étudieront et discuteront leurs répercussions éventuelles sur les processus de travail et les normes sociales.

Dans cette perspective, la deuxième journée est consacrée à une discussion plus approfondie des possibilités de la robotique et de l'interaction humain-machine. Les effets positifs, comme l'accès plus facile au marché du travail et la réduction des étapes de travail exigeant un effort physique important, seront analysés.

Exposition en marge de la réunion informelle

Le thème de la réunion sera également illustré par une exposition démontrant à l'aide d'exemples les développements actuels dans la domaine de la numérisation et de la robotique: l'Université technique de Vienne présente son robot de soins «Hobbit», le réseau de compétences informatiques pour l'aide à l'intégration de personnes en situation de handicap montre le joystick 4D. Le Joanneum Research présente le robot «Panda», un exemple de collaboration entre l'humain et la machine, le Design Research Lab (DRLab) de l'université des arts de Berlin fait une démonstration de la Lorm Hand et la start-up néerlandaise Qwiek BV illustre avec son «Qwiek.up» l'utilisation de technologies dans le monde des soins. L'Université des sciences appliquées (UAS) Technikum Vienne présente la «FLipMouse», une commande buccale pour clavier et smartphones.

Trois des exposants sont lauréats du prix WINTEC, le prix scientifique de l'inclusion par les sciences naturelles et la technique, du ministère fédéral du travail, des affaires sociales, de la santé et de la protection des consommateurs (BMASGK). Ce prix scientifique récompense des projets scientifiques innovants et pionniers pour l'inclusion dans la société de personnes en situation en handicap.

Informations de fond sur la réunion

Le 19 juillet, une séance plénière et trois ateliers ont lieu autour du sujet «De nouvelles formes de travail en mettant l'accent sur le travail basé sur des plateformes: la protection sociale et juridique». Le 20 juillet, le sujet de «La robotique: l'impact sur la quantité et la qualité du travail» est traité.

19 juillet: Réunion du matin – Les nouvelles formes de travail avec un accent sur le travail basé sur des plateformes

En Europe, les relations d'emploi classiques ou traditionnelles sont prédominantes. Suite à la crise économique et financière, en raison du changement social et face à de nouvelles activités économiques qui étaient rendues possibles par l'utilisation accrue de la technologie numérique, de nouvelles formes d'emploi ont surgi ou se sont développées.

Indépendamment des raisons pour lesquelles les nouvelles formes de travail se sont développées, elles changent les relations traditionnelles et directes entre les employeurs et les employés ou aussi la façon de concevoir et d'organiser le travail. De nouvelles formes d'emploi entraînent des avantages ainsi que des inconvénients pour les deux côtés.

Elles peuvent faciliter l'accès au marché de travail. Il est pourtant incertain si ceci peut servir de tremplin pour trouver un emploi traditionnel ou si ceci mène à une segmentation du marché du travail. La plupart des nouvelles formes d'emploi ont en commun un haut niveau de flexibilité. Dans certain cas, un degré élevé d'autonomie est également possible. La flexibilité autant que l'autonomie sont souhaitables en soi, mais elles peuvent aussi aller de pair avec une précarité d'emploi et une isolation sociale et professionnelle.

Le travail basé sur des plateformes présente des opportunités mais aussi des défis. Comme son nom l'indique, le travail basé sur des plateformes utilise une plateforme en ligne pour faciliter l'échange de services et de paiements en ligne entre les clients et les travailleurs de plateformes. La diffusion croissante du travail basé sur des plateformes a été facilitée par les technologies de l'information et de la communication ainsi que par une connectivité internet améliorée. L'évolution technologique influence aussi la façon de «se trouver les uns les autres». De cette manière, des personnes offrent leurs services en ligne sur une plateforme ou bien des entreprises offrent les services de personnes qui s'enregistrent virtuellement sur cette plateforme.

Il existe le potentiel de la création d'emplois car le travail basé sur des plateformes peut offrir aux personnes en dehors du marché de travail la possibilité d'entrer au marché de travail en raison des faibles barrières à l'entrée. Ceci peut être notamment valable pour des groupes sociaux défavorisés, car lors du travail basé sur des plateformes beaucoup de décisions qui avant étaient prises par des

personnes sont maintenant déterminées par des algorithmes. Ces algorithmes risquent généralement moins de discriminer certains groupes. Certaines formes de travail basé sur des plateformes peuvent contribuer à une employabilité élevée. L'autonomie et la flexibilité sont considérées comme d'autres bénéfices potentiels du travail basé sur des plateformes. En théorie, les travailleurs peuvent choisir les activités et décider quand, où et comment ils veulent les effectuer. En pratique cette marge de manœuvre n'est pourtant possible que pour des formes spécifiques de travail basé sur des plateformes, pour d'autres la plateforme exerce un contrôle plus important. L'économie de plateformes rend également visibles des activités professionnelles non déclarées, comme des travaux sporadiques d'étudiants, ce qui facilite une meilleure application des lois et un transfert du travail de l'économie informelle aux plateformes.

Un grand facteur d'incertitude est le revenu des travailleurs de plateformes. Même si certaines plateformes permettent d'avoir un revenu adéquat, le sentiment de sécurité est loin d'être aussi prononcé. Dans certains cas, le revenu peut aussi être plus élevé que sur le marché traditionnel.

Le plus grand défi dans le contexte du travail basé sur des plateformes est probablement le statut d'emploi des travailleurs de plateformes, notamment en vue des effets sur les droits et les obligations des employés, leur protection sociale et leur accès à des organisations représentatives.

Pendant la réunion du matin, il y a des présentations de **Beate Hartinger-Klein**, ministre fédérale du travail, des affaires sociales, de la santé et de la protection des consommateurs; de **Marianne Thyssen**, commissaire de l'emploi, des affaires sociales, des compétences et de la mobilité des travailleurs; de **Matthias Horx**, futurologue et consultant en gestion; de **Juan Menéndez-Valdés**, directeur de Eurofound et d'**Isabel Caño Aguilar**, vice-présidente du Comité économique et social européen (CESE).

Pour la première fois, des représentants de plateformes sont invités à une réunion des ministres de l'emploi et des affaires sociales et discutent avec ces derniers ainsi qu'avec des représentants des partenaires sociaux européens.

19 juillet: Atelier 1 – Les développements en matière du droit du travail et les défis

Traditionnellement, le droit du travail opère une distinction entre les salariés (qui dépendent d'un employeur) et les travailleurs indépendants. Ceci engendre différents droits et obligations pour les deux catégories, en offrant en général moins de protection pour les travailleurs indépendants. Les travailleurs de plateformes peuvent pourtant présenter des caractéristiques des salariés et des travailleurs indépendants. Selon la forme de travail basé sur des plateformes, les activités

effectuées et le degré de contrôle exercé par la plateforme, ils ressemblent plus à l'une des catégories ou à l'autre. Dans aucun État membre de l'UE, le statut d'emploi des travailleurs de plateformes n'est soumis à des règles précises. À la fin, ce sont les conditions de travail de la plateforme qui déterminent le statut d'emploi formel des employés. En général, les travailleurs de plateformes sont considérés comme des travailleurs indépendants. Beaucoup de plateformes offrent pourtant aux employés un contrat de travail (par exemple la plateforme de services de nettoyage [Book-A-Tiger](#) et le service de livraison de repas [Foodora](#) en Autriche).

Le statut d'emploi précaire des travailleurs de plateformes et la forme du travail compliquent leur organisation et représentation. Les travailleurs de plateformes n'ont typiquement pas d'identité commune, ils ne se trouvent pas à un seul lieu physique de travail et le degré de leur fluctuation sur le marché de travail est élevé. Certains travailleurs de plateformes ne considèrent leurs activités même pas un travail.

Malgré les défis, il y a dans toute l'Europe des exemples pour des syndicats qui essaient d'organiser les travailleurs de plateformes. Des syndicats ont soutenu des procédures judiciaires et des grèves, négocié des conditions de travail avec certaines plateformes, organisé des campagnes d'information, établi des groupes de travail et publié des prises de position à ce sujet.

L'atelier 1 est présidé par **Björn Böhning**, secrétaire d'État allemand au ministère du travail et des affaires sociales. De plus, il y aura des présentations par **Uma Rani Amara**, économiste de l'Organisation internationale du travail (OIT), ainsi que par **Artur Schreiber**, PDG de [Foodora Österreich](#) et [Delivery Hero Austria](#).

19 juillet: Atelier 2 – Développements et défis par rapport à la protection sociale

Le statut d'emploi des travailleurs de plateformes est déterminant pour leur accès à la protection sociale. Comme la plupart des travailleurs de plateformes sont des travailleurs indépendants, ils sont soumis aux dispositions pour travailleurs indépendants en matière de droit social. Dans certains États membres de l'UE, ces dispositions sont liées à un niveau plus bas de protection sociale et/ou des cotisations plus élevées que le régime de sécurité sociale des salariés. En outre, dans certaines dispositions nationales il existe des seuils minimaux pour les droits aux prestations de sécurité sociale qui dépendent de la durée de l'emploi ou du niveau de revenu. Pour les travailleurs de plateformes, dont l'activité est pour la plupart du travail occasionnel ou à temps partiel, il peut être très difficile d'atteindre les seuils minimaux exigés. Des lacunes dans l'accès à la sécurité sociale ont des effets sur la protection sociale des personnes en question en raison de leur statut sur le marché du travail et de la nature de leur situation professionnelle. Elles ont également des répercussions sur l'économie et sur la société en général, que ce soit sous forme d'une croissance plus faible, moins d'investissements dans le

savoir et les compétences des personnes ou d'une cohésion sociale réduite. Ces lacunes conduisent à une concurrence déloyale entre les entreprises qui continuent de cotiser aux régimes de sécurité sociale et celles qui évitent de le faire.

Des études démontrent que le niveau de la protection sociale entre les travailleurs de plateformes est relativement bas. Le manque de protection sociale constitue non seulement un problème pour les personnes sans assurance sociale, mais a aussi un impact négatif sur la société en général. Si une grande partie de la population ne paie pas de contributions sociales, cela restreint la capacité d'entités nationales de mettre à disposition des biens et services publics, même si la demande pour ces derniers va probablement augmenter.

L'atelier 2 est présidé par **Regina Doherty**, la ministre irlandaise de l'emploi et de la protection sociale. Les autres orateurs seront **Joost Korte**, le directeur général de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne, et **Christian Rozenich**, le PDG de [Clickworker](#).

19 juillet: Atelier 3 – Le potentiel de nouvelles formes de travail pour un meilleur accès au marché du travail pour les personnes en situation de handicap

Le handicap, léger ou lourd, touche une personne sur six dans l'Union européenne. Ainsi, environ 80 millions de personnes ne sont souvent pas en mesure de participer pleinement à la société et à l'économie.

Les normes et obligations en matière d'accessibilité des technologies de l'information devraient être harmonisées dans l'ensemble de l'UE. Pour l'emploi de personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse d'une activité salariée ou non salariée, l'entourage numérique offre non seulement un potentiel général de création d'entreprises, mais sert aussi à relever des défis en matière de communication et de mobilité.

En réalisant l'accessibilité des technologies de l'information et de la communication (TIC), on crée un entourage numérique qui place les compétences individuelles, les qualifications nécessaires et les expériences professionnelles et autres des personnes en premier plan et dans lequel un handicap ne doit pas signifier une cause d'exclusion pour l'emploi.

La mise en œuvre intégrale et durable de l'accessibilité dans tous les domaines des TIC permet ainsi de réaliser une approche inclusive pour que le plus de personnes possible, notamment les personnes en situation de handicap, puissent participer à notre société numérisée.

Des opportunités sont offertes par l'approche nommée «Disability Mainstreaming», qui prévoit que la perspective de personnes en situation de handicap de tout genre

soit prise en compte et intégrée pour toutes les décisions et tous les processus dans la société, ainsi qu'en matière d'assistance à la vie active (Active Assisted Living, AAL). Cette notion regroupe des technologies visant à donner de l'autodétermination dans la vie quotidienne aux personnes rencontrant des limitations.

L'atelier 3 est présidé par **Lia-Olguța Vasilescu**, la ministre roumaine du travail et de la justice sociale. En outre, il y aura des présentations de **Pat Clarke**, le vice-président du Forum européen des personnes handicapées (FEPH), et de **Markus Kalbhenn**, membre du conseil exécutif de Specialisterne, une plateforme d'emploi pour les autistes particulièrement dans le domaine de l'informatique.

20 juillet: La robotique: l'impact sur la quantité et la qualité du travail

Des travaux répétitifs et dangereux peuvent être effectués par des robots. Cela permet d'automatiser des activités qui, jusqu'à présent, ont été prises en charge surtout par des employés avec de faibles ou moyennes qualifications. En utilisant des robots dans l'industrie, il est possible de réduire les coûts, ce qui permet de relocaliser la logistique et la production en Europe. Ainsi, les avantages de chaînes d'approvisionnement plus courtes peuvent être utilisés. Cela crée de nouveaux emplois hautement spécialisés et de nouvelles possibilités professionnelles dans le domaine de l'entretien de la robotique. En raison de la quantité insuffisante de données disponibles, il n'est pas possible de répondre catégoriquement à la question si et en quelle mesure des emplois sont menacés ou soumis à des changements.

Par l'utilisation de la robotique, on peut s'attendre à des facilitations pour le travail concernant des activités physiquement éprouvantes et dangereuses. Ainsi, l'utilisation de cette technologie pourrait constituer une contribution positive à la santé et à la sécurité. Les effets effectifs sur la santé (soulagement et plus de liberté de mouvement) ainsi que sur la sécurité (risque de se heurter à d'autres employés, frottement, panne système) doivent encore être observés à long terme.

Indépendamment de la question comment la robotique moderne dans l'industrie peut être appliquée et mise en place dans la pratique, elle peut améliorer la qualité des emplois en rendant le travail des employés plus intéressant. Néanmoins, par l'utilisation de cette technologie, le travail peut aussi devenir ennuyeux et répétitif et conduire à une perte d'autonomie des employés. Les interactions sociales sont également soumises à des changements. Si les employés passent la plupart du temps à côté d'une machine, cela mène à plus d'isolation. L'interaction entre l'humain et la machine peut aussi signifier une surveillance accrue car les capteurs surveillent non seulement les machines, mais aussi les performances des employés. Cela peut entraîner des violations de données.

Les personnes suivantes parleront des opportunités et des défis du domaine de la robotique: **Horst Pichler**, chef du groupe de recherche sur la robotique cognitive, Joanneum Research; **Stefano Scarpetta**, directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); **Christa Sedlatschek**, directrice de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA); **Marianne Thyssen**, commissaire européenne pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité des travailleurs, et **Beate Hartinger-Klein**, ministre fédérale du travail, des affaires sociales, de la santé et de la protection des consommateurs.

Étude sur le travail sur plateforme

En préparation thématique à la réunion informelle, une étude sur le travail sur plateforme en Autriche a été mandatée auprès du Centre d'études de la politique européenne (CEPS). Les résultats de ce rapport ont été intégrés dans une étude de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) concernant les conditions de travail et d'emploi pour différents types de travail sur plateforme. Dans cette étude, outre l'Autriche, cinq autres États membres de l'UE (la France, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne et la Suède) ont été soumis à une analyse plus approfondie.

Les principaux résultats de l'étude d'Eurofound seront présentés pour la première fois lors de la réunion informelle par son directeur Juan Menéndez-Valdés. L'étude sera publiée à l'automne 2018.

Le [rapport sur le contexte national autrichien](#) fournit des résultats passionnants:

En Autriche, le travail sur plateforme, notamment dans les domaines de la livraison de nourriture (avec les plateformes [Foodora](#), [Uber Eats](#) ou [Lieferservice.at](#)) et du transport de personnes (avec les plateformes [Uber](#) et [Taxify](#)) est largement répandu et est surtout concentré géographiquement sur Vienne.

Le thème du travail sur plateforme est particulièrement passionnant en Autriche, car il donne lieu à un débat public très animé. Les médias épinglent surtout le fait que le travail sur plateforme est lié à un revenu plus bas et des conditions de travail fondamentalement plus mauvaises que dans d'autres formes d'emploi. Ils soulignent d'autre part que le travail sur plateforme offre plus de flexibilité et peut apporter de nombreux avantages aux employés. Le travail sur plateforme est discuté particulièrement intensivement par les partenaires sociaux qui attirent l'attention sur le risque de voir cette forme d'emploi contourner les réglementations sociales et de droit du travail existantes (y compris la taxation fiscale et les dispositions de protection sociale) et de conduire à des conditions de concurrence déloyales. La discussion portera avant tout sur le travail local (ou physique) sur plateforme, autrement dit sur des prestations telles qu'elles sont proposées par Foodora, Uber, [MyHammer](#)¹ ou Book-A-Tiger². En Autriche, le travail sur plateforme en ligne existe également. Ici, la plateforme Clickworker agissant à l'échelle internationale sur laquelle les travailleurs de plateforme peuvent exécuter des «micro-tâches», ainsi que la plateforme de design et d'architecture basée sur le Web [GoPillar](#) entrent en ligne de compte.

Ces exemples démontrent qu'en Autriche, l'éventail de services proposés par plateformes est très large et non seulement les qualifications demandées, mais également les conditions de travail et d'emploi qui y sont liées varient fortement. Au

¹ MyHammer propose des services d'ouvriers pour des ménages privés.

² Book-A-Tiger offre des services de nettoyage. Néanmoins, le site de Book-A-Tiger mentionne qu'il n'accepte plus de nouveaux clients en Autriche.

niveau quantitatif, le travail sur plateforme en Autriche ne se laisse que grossièrement représenter, vu que peu de données sont disponibles à ce sujet. En outre les chiffres sont très variables. Selon une étude de Huws et Joyce (2016), 18 % des personnes questionnées ont déjà trouvé du travail via une plateforme (5 % sur une base hebdomadaire et 9 % sur une base mensuelle). Le sondage Eurobarometer (2016) conclut que seulement 2 % des personnes interrogées offrent régulièrement des prestations sur des plateformes.

En Autriche, il n'existe pas de cadre juridique spécial pour les travailleurs sur plateforme. Les dispositions applicables varient en fonction du statut d'emploi et du type de travail. La plupart des travailleurs sur plateforme travaillent en tant qu'indépendants et les contrats de travail constituent plutôt l'exception (sauf chez Foodora et Book-A-Tiger). Certes, les travailleurs sur plateforme ont accès à la sécurité sociale légale (indépendamment de leur statut d'emploi), mais ils sont soumis à des dispositions du droit du travail et à des lois sociales différentes. Il est intéressant de noter que le statut d'emploi peut différer sur une même plateforme. Chez Foodora par exemple, certains coursiers à vélo sont employés par la plateforme, tandis que d'autres travaillent comme travailleurs indépendants. Cette différenciation est également liée à différents systèmes de rémunération pour les travailleurs de la plateforme.

Un aspect particulier supplémentaire du travail sur plateforme en Autriche est la représentation des intérêts. Étant donné qu'en Autriche les travailleurs de plateforme avec licence commerciale agissant en tant qu'entreprise individuelle sont membres d'une organisation d'employeurs, il peut arriver que tant les travailleurs de la plateforme que la plateforme elle-même soient représentés par la même organisation d'employeurs. L'initiative Fair Crowd Work est un exemple intéressant de représentation des travailleurs. Ce site publie des informations en ligne concernant les plateformes en se basant sur des rapports de travailleurs de plateforme et évalue leurs conditions commerciales. Fair Crowd Work est également impliqué dans déclaration de Francfort sur le travail basé sur des plateformes, une déclaration commune de plusieurs organisations de salariés pour dégager des normes unitaires et des conditions de travail équitables dans l'économie de plateforme.